

REPUBLIQUE FRANCAISE

215905084 00012

VILLE DE RONCQ

POSTE COMPTABLE DE HALLUIN

COMMUNE  
de plus de 10 000 habitants

M14

DÉCISION MODIFICATIVE

N° 2

Voté par nature

ANNEE 2009

**I - INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****I****B**

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement;
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3;
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :  
6574

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

- III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

- IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.  
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires au budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

VILLE DE RONCQ	Décision modificative 2009
----------------	-------------------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

### FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>VOTE</b>		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		
+	+	+
<b>REPORTS</b>		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(3)		

### INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b>		
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)		
+	+	+
<b>REPORTS</b>		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		

### TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		
---------------------	--	--

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET  
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II  
A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 736 040.00				
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 100 000.00				
014	Atténuations de produits	2 070.00				
65	Autres charges de gestion courante	2 216 250.00		62 000.00	62 000.00	62 000.00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>14 054 360.00</b>		<b>62 000.00</b>	<b>62 000.00</b>	<b>62 000.00</b>
66	Charges financières	258 000.00				
67	Charges exceptionnelles	110 500.00		-62 000.00	-62 000.00	-62 000.00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>14 422 860.00</b>				
023	Virement à la section d'investissement (5)	671 911.00				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	505 251.00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 177 162.00</b>				
<b>TOTAL</b>		<b>15 600 022.00</b>				

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	716 400.00				
73	Impôts et taxes	10 127 615.00				
74	Dotations, subventions et participations	4 538 207.00				
75	Autres produits de gestion courante	83 100.00				
013	Atténuations de charges	46 500.00				
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>15 511 822.00</b>				
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	8 200.00				
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>15 520 022.00</b>				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	80 000.00				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>80 000.00</b>				
<b>TOTAL</b>		<b>15 600 022.00</b>				

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (11)**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5)</b>	<b>4 736 040.00</b>		
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménag	1 062 805.00		
60611	Eau et assainissement	68 900.00		
60612	Energie - Electricité	646 600.00		
60622	Carburants	43 000.00		
60623	Alimentation	34 580.00		
60628	Autres fournitures non stockées	1 000.00		
60631	Fournitures d'entretien	52 500.00		
60632	Fournitures de petit équipement	127 808.00		
60633	Fournitures de voirie	11 500.00		
60636	Vêtements de travail	18 200.00		
6064	Fournitures administratives	44 490.00		
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques et médiathèques)	30 320.00		
6067	Fournitures scolaires	800.00		
6068	Autres matières et fournitures	92 640.00		
611	Contrats de prestations de services avec des entreprises	178 600.00		
6132	Locations immobilières	115 000.00		
6135	Locations mobilières	50 180.00		
614	Charges locatives et de copropriété	2 300.00		
61521	Terrains	170 000.00		
61522	Bâtiments	262 000.00		
61523	Voies et réseaux	105 000.00		
61551	Matériel roulant	47 250.00		
61558	Autres biens mobiliers	78 750.00		
6156	Maintenance	217 437.00		
616	Primes d'assurances	58 000.00		
617	Etudes et recherches	147 200.00		
6182	Documentation générale et technique	18 185.00		
6184	Versements à des organismes de formation	88 740.00		
6188	Autres frais divers	62 975.00		
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	2 500.00		
6226	Honoraires	129 500.00		
6227	Frais d'actes et de contentieux	400.00		
6228	Divers	3 300.00		
6231	Annonces et insertions	25 680.00		
6232	Fêtes et cérémonies	188 100.00		
6233	Foires et expositions	10 050.00		
6236	Catalogues et imprimés	25 360.00		
6237	Publications	33 000.00		
6238	Divers	4 050.00		
6241	Transports de biens	3 850.00		
6247	Transports collectifs	58 000.00		
6248	Divers	10 300.00		
6251	Voyages et déplacements	1 000.00		
6256	Missions	500.00		
6257	Réceptions	5 000.00		
6261	Frais d'affranchissement	44 000.00		
6262	Frais de télécommunications	62 280.00		
627	Services bancaires et assimilés	1 000.00		
6281	Concours divers (cotisations...)	37 210.00		
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux...)	10 500.00		
6283	Frais de nettoyage des locaux	160 000.00		

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6288	Autres services extérieurs	19 200.00		
63512	Taxes foncières	17 000.00		
63513	Autres impôts locaux	2 000.00		
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100.00		
6358	Autres droits	400.00		
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	45 000.00		
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>7 100 000.00</b>		
6218	Autre personnel extérieur	6 010.00		
6331	Versement de transport	73 210.00		
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	20 070.00		
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fo	80 140.00		
64111	Rémunération principale	3 180 140.00		
64112	NBI, supplément familial de traitement et indemnités de résiden	134 450.00		
64118	Autres indemnités	611 790.00		
64131	Rémunérations	1 045 680.00		
6417	Rémunérations des apprentis	26 410.00		
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	822 360.00		
6453	Cotisations aux caisses de retraite	908 620.00		
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	64 490.00		
6455	Cotisations pour assurance du personnel	35 000.00		
6456	Versement au F.N.C. du supplément familial	15 000.00		
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	1 860.00		
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	40 000.00		
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	20.00		
6475	Médecine du travail, pharmacie	16 000.00		
6478	Autres charges sociales diverses	2 000.00		
64832	Contributions au Fonds de compensation de cessation progress	15 030.00		
6488	Autres charges	1 720.00		
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>2 070.00</b>		
7391	Reversements et restitutions sur impôts locaux			
739111	Attribution de compensation	293.00		
7391171	Dégrèvement de tx foncière sur prop non bât en faveur des jeu	1 413.00		
7396	Reversement sur impôts sur les spectacles (CCAS)	364.00		
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 216 250.00</b>	<b>62 000.00</b>	<b>62 000.00</b>
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droit	1 050.00		
6531	Indemnités	181 000.00		
6532	Frais de mission	8 000.00		
6533	Cotisations de retraite	13 900.00		
6535	Formation	3 000.00		
6536	Frais de représentation du maire	4 000.00		
65371	Compensations pour formation	10 000.00		
65372	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de m	100.00		
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 500.00		
65541	Contribution au S.I. Lys Nord Métropole	75 000.00		
65542	Contribution au S.I. de la Becque de Neuville	28 400.00		
65543	Contribution au S.I. Vecteur Roubaix-Tourcoing	11 800.00		
65734	Communes	25 000.00		
657361	Caisse des écoles	250 000.00		
657362	CCAS	330 000.00		
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres orga	1 268 500.00	62 000.00	62 000.00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
658	Charges diverses de la gestion courante	5 000.00		
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>14 054 360.00</b>	<b>62 000.00</b>	<b>62 000.00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>258 000.00</b>		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	228 000.00		
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	30 000.00		
	Calcul du 66112 (5)			
	Montant des ICNE de l'exercice = 37 170.26			
	Montant de l'exercice N-1 = -7 170.26			
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>110 500.00</b>	<b>-62 000.00</b>	<b>-62 000.00</b>
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	7 000.00		
6713	Secours et dots	8 700.00		
6714	Bourses et prix	16 000.00	-10 000.00	-10 000.00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	66 300.00	-52 000.00	-52 000.00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	900.00		
6745	Subventions aux personnes de droit privé	11 600.00		
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements et aux provisions (d) (6)</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> = a + b + c + d + e	<b>14 422 860.00</b>		
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>671 911.00</b>		
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>671 911.00</b>		
<b>042</b>	<b>Opé. d'ordre de transferts entre sections (7)(8)(9)</b>	<b>505 251.00</b>		
<b>6811</b>	<b>Dotations aux amortissements des immobilisations</b>	<b>505 251.00</b>		
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 177 162.00</b>		
<b>043</b>	<b>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (10)</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>1 177 162.00</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>15 600 022.00</b>		

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 TB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 doit apparaître si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

Art/Chap (2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations publiques locales (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement-For mation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	<b>DEPENSES (3)</b>	1 447 632,00	4 847 662,00	181 375,00	3 906 930,00	1 102 484,00	1 802 865,00	398 396,00	666 328,00	0,00	1 243 500,00	2 850,00	15 600 022,00
	Dépenses de l'exercice	1 447 632,00	4 847 662,00	181 375,00	3 906 930,00	1 102 484,00	1 802 865,00	398 396,00	666 328,00	0,00	1 243 500,00	2 850,00	15 600 022,00
011	Charges à caractère général	1 000,00	1 499 777,00	88 440,00	1 016 400,00	289 608,00	1 014 325,00	42 080,00	105 260,00		677 800,00	350,00	4 736 040,00
014	Charges de personnel et frais assimilés	2 070,00	2 987 640,00	90 900,00	2 237 100,00	729 860,00	569 000,00				483 500,00		7 100 000,00
65	Atténuations de produits	1 500,00	343 545,00	2 035,00	646 930,00	82 016,00	208 140,00	351 316,00	560 068,00		80 200,00	2 500,00	2 278 250,00
66	Autres charges de gestion courante	258 000,00	16 700,00		6 500,00	1 000,00	11 400,00	5 000,00					258 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 900,00											48 500,00
023	Virement à la section d'investissement	671 911,00											671 911,00
042	Op. d'ordre de transferts entre sections	503 251,00											503 251,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (3)</b>	13 782 300,00	169 000,00	46 700,00	551 000,00	59 222,00	370 800,00	2 200,00	531 000,00	3 400,00	84 400,00	0,00	15 600 022,00
	Recettes de l'exercice	13 782 300,00	169 000,00	46 700,00	551 000,00	59 222,00	370 800,00	2 200,00	531 000,00	3 400,00	84 400,00	0,00	15 600 022,00
013	Atténuations de charges		46 500,00										46 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		20 100,00		486 000,00	49 100,00	156 000,00		2 000,00		3 200,00		716 400,00
73	Impôts et taxes	10 127 615,00											10 127 615,00
74	Dons, subventions et participations	3 654 685,00			43 500,00	7 622,00	214 800,00	2 200,00	529 000,00		74 200,00		4 538 207,00
75	Autres produits de gestion courante		5 000,00	45 200,00	21 500,00	2 500,00				3 400,00			83 100,00
77	Produits exceptionnels		5 200,00	1 500,00									5 500,00
042	Op. d'ordre de transferts entre sections		80 000,00										80 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>SOLDE</b>	12 334 668,00	-4 678 662,00	-134 675,00	-3 345 930,00	-1 043 262,00	-1 432 065,00	-396 196,00	-135 328,00	3 400,00	-1 159 100,00	-2 850,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les regroupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 et L.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) Si il s'agit du budget supplémentaire ou décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

VILLE DE RONCQ	Décision modificative 2009 N°2
----------------	-----------------------------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer (exercices au-delà de 2010)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Nouvelle révision de l'exercice 2009	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2009)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2009) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2009 (2)	Restes à financer de l'exercice 2010	
Aménagement du Centre Technique Municipal	2 753 948,31 €	478,40 €	2 753 469,91 €	2 753 469,91 €	- €	-	-
Restauration de l'église St Plat	1 500 000,00 €	-	1 500 000,00 €	1 409 435,98 €	90 564,02 €	-	-
Aménagement du Centre-Bourg	926 313,42 €	173,20 €	926 486,62 €	905 803,36 €	20 336,86 €	-	-
L'Eau et l'Arbre dans la ville	540 000,00 €	160 000,00 €	700 000,00 €	322 654,02 €	21 398,01 €	340 000,00 €	15 947,97
Requalification du site de la Gare	343 383,91 €	-	343 383,91 €	327 490,63 €	15 893,28 €	-	-
Aménagement de la rue H.Barbusse	630 000,00 €	-	630 000,00 €	435 426,59 €	174 573,41 €	-	20 000,00
Valorisation de l'Habitat	150 000,00 €	-	150 000,00 €	13 636,63 €	21 050,50 €	40 000,00 €	75 312,87
Restructuration des écoles Brel et Picasso	4 500 000,00 €	-	4 500 000,00 €	2 540 804,61 €	1 959 195,39 €	-	-
Restauration de l'église St Roch	1 400 000,00 €	-	1 400 000,00 €	690 195,01 €	709 804,99 €	-	-
Lutte contre l'insalubrité	150 000,00 €	-	150 000,00 €	- €	- €	-	-
Aménagement urbain du Blanc-Four	700 000,00 €	300 000,00 €	1 000 000,00 €	- €	291 000,00 €	230 000,00 €	150 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>13 593 645,64 €</b>	<b>459 348,40 €</b>	<b>14 052 994,04 €</b>	<b>9 398 916,74 €</b>	<b>3 303 816,46 €</b>	<b>610 000,00 €</b>	<b>740 260,84 €</b>

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			Restes à financer (exercices au-delà de 2010)
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Nouvelle révision de l'exercice 2009	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2009)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2009) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2009 (2)	Restes à financer de l'exercice 2010	

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES  
ARRETE ET SIGNATURES

IV  
D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice .	33
Nombre de membres présents ...	28
Nombre de suffrages exprimés...	32
VOTES : Pour .....	32
Contre .....	0
Abstentions .....	1

Date de convocation : 16 Décembre 2009

Procurations : 5



Présenté par le Maire,  
A RONCQ, le 22 décembre 2009  
Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire  
A RONCQ, le 22 décembre 2009

Les membres du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par le Maire , compte tenu de la transmission en préfecture,  
le \_\_\_\_\_ et de la publication le \_\_\_\_\_  
A RONCQ, le \_\_\_\_\_

